

## CALEDONICKEL (1932-1937)

Filiale à 50/50  
de la [Société Le Nickel](#)  
et de [Calédonia](#)

### CALEDONICKEL

*(L'Information financière, économique et politique, 28 mai 1932)*

Le conseil d'administration de cette société vient d'être définitivement constitué. Il comprend, comme président, la Banque de l'Indochine, représentée par M. Thion de la Chaume <sup>1</sup> ; comme vice-présidents, MM. du Castel et Van Brée <sup>2</sup> ; comme administrateurs, la Société Le Nickel, MM. E. Roume, P. Mirabaud, A. Viallate, Catalan, la société Calédonia, MM. Baudouin <sup>3</sup>, H. Dewez <sup>4</sup>, H. Poilay <sup>5</sup> et H. Milliard.

### CALÉDONIA

(Charbonnages, minerais et métaux de la Nouvelle-Calédonie  
*(La Journée industrielle, 18 juillet 1933)*

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 1<sup>er</sup> août 1933, p. 422)*

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1932 se soldent par un bénéfice de 580.086 fr.

Rappelons que la Société a fait apport de son actif minier et industriel à la Société nouvelle *Calédonickel* qui a repris également les installations de la *Société Le Nickel*.

*(La Cote de la Bourse et de la banque, 23 novembre 1935)*

La Calédonia a été remarquée par sa fermeté à 221 contre 199. Grâce aux rentrées provenant de sa participation dans Caledonickel, la situation de cette affaire, qui avait un important passif à liquider, s'améliore progressivement. Toutefois, les perspectives d'une reprise des dividendes se situent encore à un terme très lointain.

AEC 1937/1138 — Caledonickel.

---

<sup>1</sup> René Thion de la Chaume : président de la Banque de l'Indochine (1932-1936). Voir [encadré](#).

<sup>2</sup> Firmin Van Brée (1880-1960) : ingénieur, il effectue l'essentiel de sa carrière dans les filiales congolaises de la Société générale de Belgique, qu'il représenta aussi dans plusieurs affaires françaises, dont les Hauts Fourneaux de Nouméa et leurs suites. Voir [encadré](#).

<sup>3</sup> Paul Baudouin : président de la Banque de l'Indochine (1941-1944). Voir [encadré](#).

<sup>4</sup> Henry Dewez (Mons, 1889-Paris, 1964) : président de la Banque française commerciale et financière. Voir [encadré](#).

<sup>5</sup> Henri Jacques Eugène Edwin Poilay (1891-1970) : secrétaire général de la Banque de l'Indochine (1927), puis directeur général (1931) et président (1955) de la Banque de l'Afrique occidentale. Voir [encadré](#). Administrateur de Calédonia.

Siège social à NOUMÉA (Nouvelle-Calédonie).

Représentant général en Europe : Comptoir de représentations industrielles, minières et commerciales (CRIMEC), 26, rue Laffitte, PARIS (9<sup>e</sup>). — Tél. : Taitbout 99-24 et 99-25.

Capital. — Société anon., fondée en 1931 au capital de 10.000.000 de fr. en actions de 1.000 fr. dont 1.000 de numéraire et 9.000 d'apport, ces dernières partagées par moitié entre le Nickel et Calédonia, les deux sociétés apporteurs.

Objet. — Exploitation de mines en Nouvelle-Calédonie. (Cette société a pris à la date du 1<sup>er</sup> juillet 1931 l'exploitation des actifs industriels et miniers des deux sociétés ci-dessus).

Imp. — Nickel pur affiné en grains, cubes, rondelles, lingots.

Conseil. — Banque de l'Indochine, présid. (repr. par M. Thion de la Chaume) ; MM. du Castel et F. Van Brée, vice-présid. ; P. Baudouin, H. Dewez, L. Catalan, Ch. Guéneau, H. Milliard, P. Mirabaud, H. Poilay, E. Roume, A. Viallate, Société « Calédonia », Société « Le Nickel ».

---

#### SOCIÉTÉ LE NICKEL

Assemblées générales extraordinaire et spéciale du 24 février  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> mars 1937)

Le président a indiqué que les pourparlers se poursuivaient, en vue de la fusion, surtout avec Calédonia, étant donné que le capital de Calédonickel est détenu par moitié par Calédonia et Le Nickel. L'opération se réaliserait par l'absorption de Calédonia, qui apporterait tout son actif et tout son passif contre remise à ses actionnaires d'actions Le Nickel émises par cette société en augmentation de son capital, et compte tenu du fait que Le Nickel possède 30 % des actions de Calédonia.

Si la fusion s'effectue, la Société Calédonickel n'aura plus de raisons d'être et disparaîtra.

---

#### NOUVELLE-CALÉDONIE

Nouvelle batterie de fours à coke à la Société Calédonickel  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1937)

La Société Calédonickel, qui fabrique depuis plusieurs années son coke métallurgique dans des fours érigés à Nouméa [pointe Doniambo], a décidé tout récemment de procéder à l'agrandissement de sa cokerie. Celle-ci est composée de fours à régénération du système Lecocq équipés avec portes à contact fonte sur fonte.

L'accroissement de la cokerie se fera en deux stades : le premier stade prévoit, l'augmentation de 50 % de la production. La commande a été confiée à la Sté Générale de fours à coke Systèmes Lecocq, dont, la vente est assurée exclusivement en France et aux colonies françaises par la Société Carbonisation et Charbons actifs, 50 bis, rue de Lisbonne à Paris.

---

1937 : absorption par la [Société Le Nickel](#).